Chassez la morosité...

Autor(en): **Cornuz, Jeanlouis**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1977)**

Heft 395

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1018547

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

COURRIER

Radio-TV: la SDES conteste

La Société pour le développement de l'économie suisse (SDES) n'a pas apprécié un des textes de DP la concernant, mettant en cause quelques lignes de son bulletin consacré à Lova Golovtchiner. Même si nos colonnes ne sont pas « a priori » destinées à permettre au patronat et à la haute finance de s'exprimer, voici la réponse de la SDES. Il y va des intérêts des auditeurs et des téléspectateurs. (Réd.)

Nous avons pris connaissance de l'article que vous avez intitulé dans votre numéro 393 « La SSR sous pression ». Nous ne reviendrons pas sur les commentaires que nous a inspirés la « tartine » du 7 janvier et que nous avons publiés au nom d'une liberté d'expression que — nous en sommes bien sûrs — vous ne nous contesterez pas.

En revanche, nous ne pouvons en aucun cas accepter la présentation que vous faites de notre bulletin « Reflets de la Radio-TV romande ». Nous contestons en particulier le caractère « polémique » que vous attribuez à nos analyses d'émission. Nous nous efforçons au contraire de refléter de façon aussi succincte que neutre un certain nombre d'émissions consacrées à des sujets politiques, économiques et sociaux. Ces analyses ont fait l'objet d'appréciations positives de nombreuses personnes qui ont pris part à ces émissions ou qui les ont présentées ou produites. Ces appréciations ont fréquemment — et à l'opposé de votre article — souligné l'objectivité de nos analyses. Nous avons reçu des témoignages d'origines les plus diverses dans ce sens.

Quant à nos commentaires, ils sont toujours distincts de l'analyse proprement dite et ils portent le plus souvent sur le fond des sujets abordés dans les émissions ainsi que, parfois, sur la forme de la présentation télévisée ou radiophonique.

De façon plus générale, le but de cette publication n'a rien à voir avec une tentative « d'orienter les moyens de communication de masse ». D'ailleurs, contrairement à ce que vous laissez entendre, la SDES ne saurait être assimilée ni par ses objectifs, ni par ses méthodes de travail à d'autres organisations, notamment alémaniques, qui poursuivent leur activité de critiques des médias de façon totalement indépendante.

En fait, les « Reflets de la Radio-TV romande » ont essentiellement quatre fonctions :

1. Tenir chaque semaine nos correspondants, qui ne peuvent suivre en permanence la radio et la télévision, au courant des informations originales qui y sont diffusées sur des sujets politiques, sociaux et économiques nationaux.
2. Mettre à disposition de la presse un matériel d'analyse qui peut compléter ses éventuelles rubriques Radio-TV.
3. Attirer l'attention des milieux économiques sur l'importance du rôle joué par la radio et la télévision sur la formation de l'opinion publique.
4. Fournir aux journalistes et réalisateurs de la radio et de la télévision un reflet permanent de la façon dont leurs émissions ont été comprises par un auditeur spécialisé dans les questions économiques, sociales et politiques nationales, tel que la SDES. Ce « feed-back » est d'ailleurs apprécié par les responsables desdites émissions.

Nous regrettons vivement que vous ayiez présenté notre publication d'une façon délibérément déformée, qui contraste fâcheusement avec la réputation de rigueur intellectuelle que vous cherchez à donner à « Domaine Public ». Nous déplorons tout particulièrement que vous ne sembliez pas faire la distinction entre une « pression patronale », l'analyse d'un fait (l'émission) et la libre expression d'une opinion. **Gilbert Couteau**

[*Répétons-nous ! Il n'est pas question de contester à la SDES un droit à parfaire l'information de ses correspondants (et s'ils sont satisfaits, voilà qui est impressionnant !); il n'est pas question de contester à la SDES un droit à la critique (et qui pourrait du reste empêcher le Vorort de donner son avis ?); il n'est pas question de contester à la SDES un droit à dépanner éventuellement des journalistes en mal d'idées; il n'est pas question de contester à la SDES un droit à mettre en garde qui veut bien l'entendre contre Lova Golovtchiner. La SDES s'exprime donc, et sans prendre de gants, comme nous l'avons montré dans un cas précis. Mais ici son avis n'a rien à voir avec une critique d'un journaliste s'exprimant, par exemple, dans un quotidien. Là est l'ambiguïté cultivée habilement par l'auteur de cette lettre. Et nul ne peut s'y tromper, les auteurs du bulletin traduisent l'opinion du patronat qui trouve par ce biais une nouvelle façon de faire entendre sa voix (ayant depuis longtemps investi les comités de la SSR). Au-delà des principes, voilà le poids réel des « Reflets de la Radio-TV romande ». Pourquoi ne pas le dire ?*]

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Chassez la morosité...

Petite histoire qu'on raconte, paraît-il, à Moscou : Le président Ford est venu rendre visite au camarade Brejnev. Le président Ford, comme on sait, est très amateur de voitures de course, qu'il pilote lui-même. Une course est donc organisée entre les deux hommes, que l'Américain gagne au terme d'un duel hallucinant. Le lendemain, la « Pravda » annonce : « Dans une forme exceptionnelle, le camarade Brejnev a conquis hier de haute lutte la seconde place. Quant au président américain, il a terminé avant-dernier ! »

Revenons à des choses plus sérieuses :

Je crains que les affaires du colonel Jeanmaire et du major Cincera ne soient de nature à donner de nos militaires une idée un peu sombre. C'est pourquoi, et afin d'en proposer une image plus riante, je me permets de recopier ici cette lettre-circulaire adressée par le commandant du bataillon « aux of., sof. et sdt. » du dit :

« Chers camarades

En 1977, le bat. (...) aura son vin à lui !

De nombreux camarades m'ont fait part de leur désir de voir le bat. (...) — à l'instar d'autres corps de troupes — avoir son propre vin vendu sous son étiquette. Nous allons faire un essai en 1977 avec un vin de la récolte 1976 qui s'annonce excellente.
Nous avons choisi un blanc de La Côte, produit par un vigneron qui avait très bien reçu le bat. lors des célèbres manœuvres de La Côte. Nous avons donné la préférence à un vin de qualité à un prix abordable, de manière à ce que (sic) *chacun puisse s'en offrir. Le prix est celui demandé par le vigneron, sans majoration pour un fonds quelconque.*
Les conditions sont les suivantes :
Fr. 4.20 la bouteille prise à la cave, verre dû ou rendu. Fr. 4.40 la bouteille expédiée à votre adresse par cartons de 12 ou 20 bouteilles, verre perdu. Carton (Fr. 3.—) et port petite vitesse en plus.
(...)
Pour vous allécher, je joins une étiquette à cette lettre. »
Le tout expédié au bénéfice de la franchise postale. Je dois à la vérité de dire que l'enveloppe contenait *aussi* une circulaire concernant le service.
... Ceci encore, que je lis dans « La Suisse » du 23 janvier, de nature à rassurer ceux qu'inquiéteraient le vent de défaitisme et d'antimilitarisme qui souffle sur l'Europe occidentale :
« Un ancien commandant de la Wehrmacht, nostalgique de l'armée, vient d'être hospitalisé à Cologne après avoir porté à même la peau pendant huit ans les décorations qu'il avait obtenues durant sa carrière militaire.
L'ancien officier souffre d'infections multiples qui se sont déclarées sous un bourrelet de peau provoqué par les aiguilles et le poids des médailles qu'il portait nuit et jour.
(...) L'ancien officier poussait son culte de l'armée si loin qu'il portait ses médailles (dont la croix de fer) jusque dans le lit conjugal. Il lui arrivait aussi de hisser des drapeaux dans sa chambre. »

DANS LES KIOSQUES

La presse des gadgets

La presse commerciale ne manque pas d'idées pour transformer ses lecteurs en supports publicitaires ou pour les entraîner à la découverte du monde. Quelques exemples : « Basler Zeitung » vend un parapluie et un sac de voyages décorés par son dessinateur attitré. Le même journal tirera au sort des nettoyages de printemps de l'appartement de ceux qui demanderont un abonnement à l'essai ou souscriront un nouvel abonnement. Le même journal, et d'autres, (« Vaterland », St. Galler Tagblatt » et nous en passons) offrent à leurs lecteurs des voyages en Suisse et à l'étranger. Les « Berner Nachrichten » consultent leurs lecteurs sur l'opportunité de prévoir des rencontres selon la formule alémanique du « Stamm ». D'autres créent des rubriques de prestige, mais ça ne leur réussit pas toujours; la « Gazzette Ticinese » rénovée distribue certains numéros à plus de 100 000 exemplaires; elle avait prévu de commencer le 11 février la publication d'une histoire du canton du Tessin, illustrée en couleurs. Pour des « raisons techniques », annonce-t-elle, cela n'a pas été possible. La droite libérale-radicale ne doit pas être contente. On annonce que l'affaire n'est que remise à des temps meilleurs.

Des surprises possibles

— Grandes manœuvres à la fin de la semaine passée dans la presse qui participe à l'information des Bâlois : « Basler Volksblatt », « Aargauer Zeitung » et « AZ » de Bâle annonçaient que la propriété du plus grand, le nouveau « Basler Zeitung », allait passer en d'autres mains, soit en celles du magnat de la presse zurichoise, Jean Frey, soit en celles, argoviennes, de Ringier. Les propriétaires du « BaZ » ont démenti, ce qui ne semble pas avoir convaincu ceux qui ont lancé l'information ou l'ont reprise.

La prochaine fusion

— Déjà annoncée dans nos colonnes, la fusion du « Bodensee Zeitung » (Romanshorn) et du « Oberthurgauer » (Arbon) approche. Le nouveau quotidien sera appelé « Schweizerische Bodensee Zeitung » (Journal suisse du Bodan) et portera en sous-titre « Der Oberthurgauer ». Cela réussira-t-il à retarder l'expansion du géant régional, le « St. Galler Tagblatt » dont la matière alimente aussi les titres suivants: « Ostschweizer Tagblatt », «Appenzeller Tagblatt», «Oberländer Tagblatt», « Amriswiler Anzeiger » et « Bodensee Tagblatt » ? Un exemple de la diversité de la presse suisse dans toute sa subtilité...

Des femmes capitalistes

— Une information locale des « Berner Nachrichten » (9.2.) nous apprend que le 40 % du capital de la Banque de Langenthal, une importante banque régionale, est en mains féminines. Le journal rappelle qu'il s'agit peut-être d'une vieille tradition de l'Emmental, puisque Jeremias Gotthelf a parlé à plusieurs reprises dans son œuvre de femmes sachant bien gérer leur fortune.

Les sacs de jute

— Plusieurs organisations d'aide et d'entraide s'efforcent de vendre en Suisse 70 000 sacs de jute. Des grands journaux ont publié des articles très documentés sur cette campagne. Notons tout particulièrement un article de deux pages dans le « Tages Anzeiger » (12.2). Les auteurs, Régula Renschler et Rudolf H. Strahm, comparent notamment avec précision l'énergie nécessaire pour fabriquer un sac en plastique et un sac en jute : la dépense d'énergie pour un sac en plastique est quatre fois plus importante que pour un sac en jute ... qui dure, au surplus cinq fois plus longtemps ! D'où une économie d'énergie manifeste... Tout cela évidemment, sans compter le profit pour le Bangladesh.